



Atelier de travail PAPI

AMENAGEMENT ET REDUCTION DE LA VULNERABILITE





Quelle stratégie pour le PAPI?

La réduction et la prévention du risque inondation passent par une meilleure connaissance de l'aléa et des enjeux présents sur le bassin versant.

Le PAPI d'intention prévoit au cours des prochaines années l'acquisition des connaissances manquantes permettant de définir les actions à mettre en œuvre à moyen terme pour aménager durablement les territoires, et réduire la vulnérabilité des enjeux existants.





PAPI : une démarche concertée

- Un comité de pilotage : validation de la méthodologie le 30/06/2020

- 5 ateliers thématiques

- Un comité technique opérationnel : Suit l'avancement des ateliers, rédige le projet de stratégie à soumettre au comité de pilotage





Risque inondation



Localisation?
Occurrence?
Intensité?

Vulnérabilité matérielle ? Vulnérabilité humaine ? Quelle acceptabilité du risque ?





Victimes des inondations en France

 42 victimes des inondations en France depuis le 01/01/2018

 Un certain déni de la fragilité du territoire face aux inondations

 Certains décès auraient sans doute pu être évités si la population avait davantage conscience du risque et avait adopté les bons comportements





Les 7 axes obligatoires du PAPI

- Amélioration des connaissances et la conscience du risque
- Surveillance et prévision des cours d'eau
- Gérer l'alerte et la gestion de crise
- Promouvoir la prise en compte du risque d'inondation dans l'urbanisme
- Réduire la vulnérabilité des personnes et des biens
- Ralentir les écoulements
- Gérer des ouvrages hydrauliques











ATELIER 3 : Comment le risque inondation peut-il être intégré dans les projets d'aménagement afin de réduire l'exposition des enjeux ?

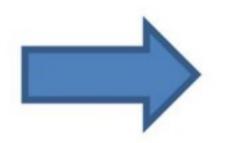
Comment réduire la vulnérabilité des enjeux existants ?

Diagnostic:

- Urbanisation importante en zone inondable
- Etablissements utiles à la gestion de crise / sensibles en zone inondable
- Difficultés juridiques des élus à s'opposer à l'urbanisation en zone inondable hors PPRi
- L'échelle communale n'est pas toujours adaptées à une bonne prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- 28 % des PPRi seulement prescrivent des batardeaux en zones inondables

Objectifs:

- Aider les collectivités pour limiter/adapter l'urbanisation en zone inondable
- Promouvoir la réduction de la vulnérabilité des bâtis par les propriétaires



Pré sélectionner les actions à intégrer dans le PAPI





AXE 4 du PAI

PROMOUVOIR LA PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION DANS L'URBANISME





AXE 4 du PAPI : Promouvoir la prise en compte du risque dans l'urbanisme

- 1/ Réviser certains PPRi ou élaborer des porter à connaissance accompagnés de principes de prévention forts
- 2/ Mieux partager les connaissances du risque et clarifier l'articulation des documents liés aux risques avec les documents d'urbanisme
- 3/ Mener une réflexion commune autour des projets d'aménagements ou de réhabilitation dans les zones inondables constructibles
- 4/ Développer les bonnes pratiques d'aménagement et d'occupation du territoire et réaliser des projets innovants intégrant le risque d'inondation dans les zones d'aléas faibles
- 5/ Prise en compte des inondations par ruissellement
- 6/ ...





1/ Réviser certains PPRi ou élaborer des porter à connaissance accompagnés de principes de prévention forts

- L'étude hydraulique de la <u>Baïse et du Luzoué</u> a relevé quelques différences avec les zonages PPRi sur les communes suivantes : Monein, Lahourcade, Mourenx, Os-Marsillon et Abidos
- L'étude hydraulique du <u>Lagoin</u> a relevé certaines petites différences avec les zonages PPRi sur les communes suivantes :

Bordères, Lagos, Beuste, Boeil-Bezing, Angaïs, Bordes, Assat, Meillon, Aressy.

L'étude a également permis de définir le risque inondation sur les communes de Coaraze et Bénéjacq qui ne disposent pas de PPRi

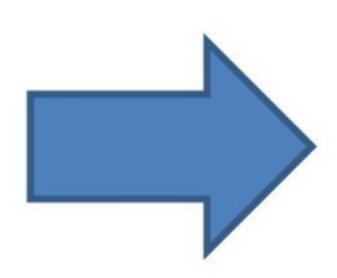
 L'étude hydraulique du <u>Neez</u> a relevé certaines petites différences avec les zonages PPRi sur les communes suivantes :

Gan et Jurançon

L'étude a également permis définir de le risque inondation sur la commune de Rébénacq qui ne dispose pas de PPRi



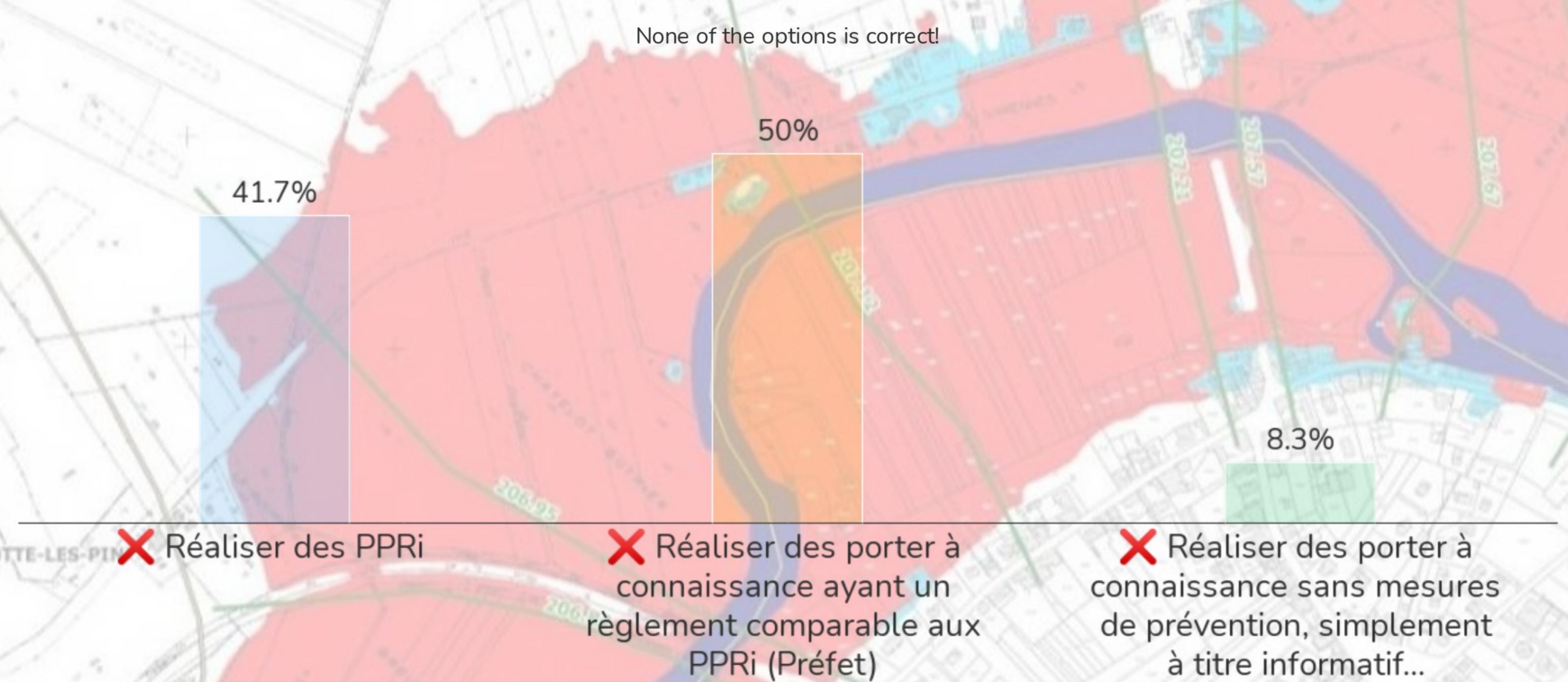




Il n'est pas nécessaire de réviser l'ensemble des PPRi, en revanche réaliser des porter à connaissance accompagnés de principes de prévention forts et justifiés est recommandé



Pour maîtriser l'urbanisation en zone inondable il est nécessaire de :







2/ Mieux partager les connaissances du risque et clarifier l'articulation des documents liés aux risques avec les documents d'urbanisme

- Adopter une stratégie commune pour limiter l'implantation d'enjeux en zone inondable afin de protéger la population, réduire les coûts des dommages et faciliter le retour à la normale :
 - Intégrer les nouveaux zonages inondables (études hydrauliques) dans les documents d'urbanismes (PLUi / PLU)
 - Rébénacq → PLU
 - Coarraze et Bénéjacq → PLU
 - Monein, Lahourcade, Mourenx, Os-Marsillon et Abidos

 PLU
 - Bordères, Lagos, Beuste, Boeil-Bezing, Angaïs, Bordes, Assat,
 Meillon PLU
 - Aressy → PLUi CAPBP
 - Mazères-Lezons et Gelos (Loulilé) → PLUi CAPBP
 - Ousse des bois → PLUi CAPBP et PLUi CCNEB





- Intégrer les zones d'expansion de crues dans les documents d'urbanisme
 - Gan et Jurançon → PLUi CAPBP
 - Ousse des bois

 PLUi CAPBP ou PLUI CCNEB
 - Rébénacq → PLU
 - Communes riveraines de la Baïses et du Luzoué -> PLU
 - Lagoin
- Intégrer les espaces de divagation et les espaces de bons fonctionnements dans les documents d'urbanismes
 - Les communes riveraines du gave amont de Lestelle-Bétharram à Narcastet
 → PLU
 - CAPBP → PLUi
 - Les communes riveraines du gave aval de Tarsacq à Cauneille -> PLU
- Encourager les réflexions à l'échelle intercommunale qui permettent une plus grande marge de manœuvre

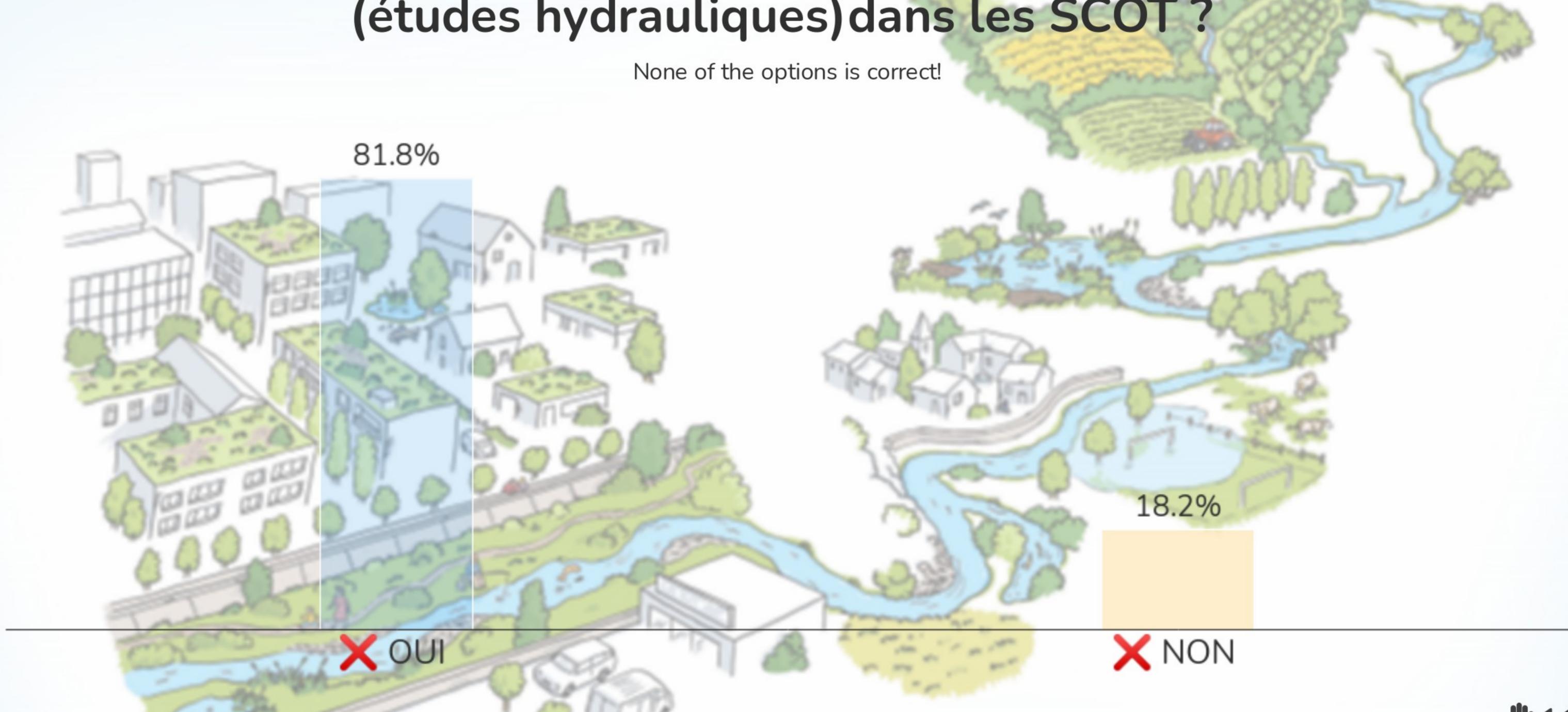


Avez-vous connaissance d'autres outils de planification pouvant inscrire les zones naturelles d'expansion des crues ?

Non, je n'ai pas connaissance	SAGE?		non
			A FEET BOOK OF THE REAL PROPERTY.
non	Non		non, le sage ?
	THE REAL PROPERTY.	-57453-259	Pull way
Atlas des zones inondables ? pas			
vraiment un outil de planification plutôt			
information			
STATE STATE OF THE			



Sera-t-il envisageable d'inscrire les zones d'expansion de crues (études hydrauliques) dans les SCOT?







3/ Mener une réflexion commune autour des projets d'aménagements ou de réhabilitation dans les zones inondables constructibles

- Décloisonner les réflexions des acteurs de la prévention des risques et des acteurs de l'aménagement et sortir de l'opposition « tout geler/ tout urbaniser »
- Rester attractif: répondre au besoin de développement, s'adapter en valorisant les zones inondables (trame verte et bleue, nature en ville...)
- S'appuyer sur la dynamique du renouvellement urbain pour favoriser la réduction de vulnérabilité du territoire





4/ Développer les bonnes pratiques d'aménagement et d'occupation du territoire et réaliser des projets innovants intégrant le risque d'inondation dans les zones d'aléas faibles

Vivre et s'adapter au risque inondation :







- Le SMBGP pourrait être <u>associé et consulté</u> sur les différents projets liés à l'aménagement en zone inondable → Les EPCI-FP et les communes bénéficiaires des financements PAPI <u>doivent s'engager à associer et consulter le SMBGP lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme (cahier des charges PAPI 3)
 </u>
- Réaliser une note relative à l'intégration du risque dans l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
 dossier PAPI complet





5/ La prise en compte des inondations par ruissellement

 Les territoires bénéficiant des subventions pour les axes 6 et 7 doivent impérativement réaliser les schémas pluviaux (EPCI-FP ou communes)

CAPBP : en cours d'élaboration

CCPN: OUI

CCLO : Non → compétence communale

CCNEB: OUI (SEMAVO)

CCVO:?

CATLP:?

CCBG:?

CCPOA:?

CCHB:?



SMBGP ATELIER PAPI 06/2020





- Les études et travaux sur les réseaux ne sont pas éligibles aux subventions PAPI
- Il convient de distinguer ce qui relève de la gestion du ruissellement pluvial (désordres liés à la gestion courante des réseaux) de ce qui relève de la gestion des inondations par ruissellement liée à des pluviométries exceptionnelles
- Financement des ouvrages ou aménagements permettant de ralentir les ruissellements (bassins de rétention, des fascines,

des noues, aménagements urbains ...) -> Atelier

Ralentir les écoulements



Votre EPCI-FP dispose-t-il de la compétence pluviale (CCVO, CCBG, CCBG, CCPOA et CATLP) ?

OUI	ras	CCNEB=non		
oui	Non	non		



Avez-vous d'autres idées pour permettre un aménagement résilient face aux inondations ?

Traiter le problème de la divagation du Gave et le dépôt d'alluvions qui entrainent l'érosion des berges dommageables pour les biens (bâti, voirie,..).

Une cartographie, suite à l'étude en cours et des préconisations seront les bienvenus. par exemple sur la rive gauche du Gave de Pau en aval du pont d'Espagne, le pb de la voie verte...







AXE 5 du PAPI

REDUIRE LA
VULNERABILITE DES
PERSONNES ET DES
BIENS



Avez-vous connaissance du principe de réduction de la vulnérabilité







La réduction de la vulnérabilité des bâtiments répond à trois objectifs :

- Protéger les personnes
- Limiter les dommages aux biens
 - Faciliter le retour à la normale





<u>4 atouts pour la réduction de la vulnérabilité</u>

- Informer et sensibiliser la population exposée à l'aléa inondation
- Responsabiliser les citoyens: « la population doit devenir acteur de sa propre sécurité »
- Diagnostics de vulnérabilité des bâtis exposés avec reste à charge faible ou nul pour les propriétaires
- Les travaux sont subventionnés à hauteur de 80% pour les particuliers à partir du fonds Barnier

SMBGP ATELIER PAPI 06/2020





5 exemples d'aménagements permettant de réduire la vulnérabilité des habitations face aux inondations :

Avant de réaliser ces travaux, un diagnostic est nécessaire. Effectué par un professionnel, il permettra de cibler les actions prioritaires à mettre en place.

Empêcher les infiltrations d'eau dans la maison
 Installer des batardeaux devant les ouvertures
 Arrimer les cuves et citernes
 Installer des clapets anti retour sur le réseau d'eau
 Rehausser le réseau électrique
 Privilégier des matériaux résistants à l'eau
 Peinture imperméable, carrelage ...

SMBGP ATELIER PAPI 06/2020





AXE 5 du PAPI : REDUIRE LA VULNERABILITE DES PERSONNES ET DES BIENS

☐ Réduire la vulnérabilité des **habitations** : diagnostics et travaux

☐ Réduire la vulnérabilité des **Mairies** : diagnostics et travaux

☐ Réduire la vulnérabilité des **établissements scolaires** publics et privés : diagnostics et travaux





Les étapes à mettre en œuvre pour la réduction de la vulnérabilité

Préparation de l'opération et de la communication

Campagne de diagnostics

Détermination du profil de vulnérabilité des bâtiments + préconisations adaptées

Montage des dossiers de subventions + travaux

SMBGP ATELIER PAPI 06/2020

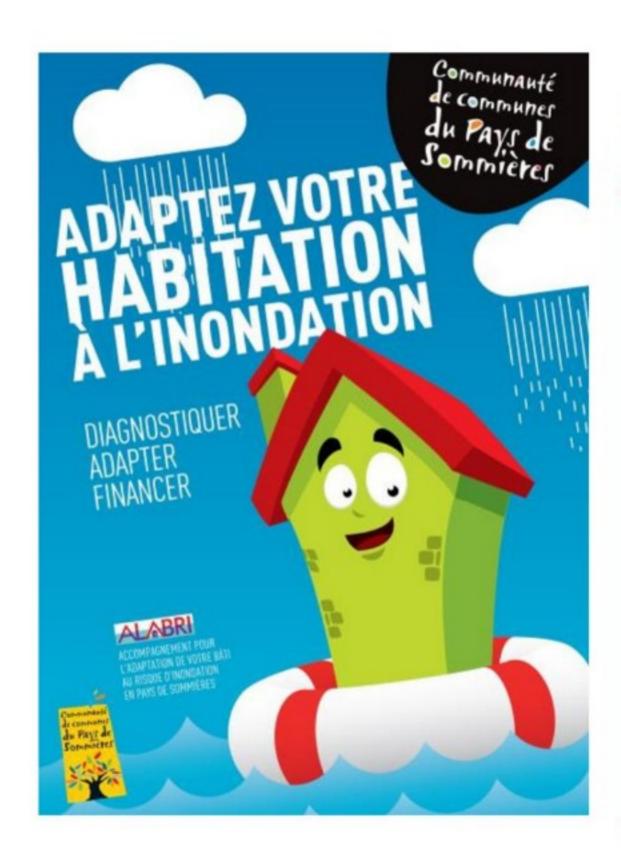




La communication est INDISPENSABLE

Informer et sensibiliser l'ensemble des riverains du territoire exposés à l'aléa inondation (PPRi + études hydrauliques). Apporter une information à tous (habitants, entreprises, acteurs du territoire) sur les obligations réglementaires (mesures obligatoires des PPRI)

- Sites internet du SMBGP, communes, EPCI-FP, Etat
- Association de riverains
- Plaquettes d'information
- Posters
- Articles de presse
- Réunions publiques
- Courriers personnalisés
- Maquette « maison résiliente »





SMBGP ATELIER PAPI 06/2020





<u>Diagnostic de vulnérabilité</u>

- Concentrer les efforts et mener des actions ambitieuses sur la réduction de la vulnérabilité des enjeux situés dans l'enveloppe de l'aléa le plus fréquent (période de retour 30 ans avec des hauteurs d'eau inférieures à 50cm)
- → Étude préalable d'opération programmée de réduction de la vulnérabilité des habitations en zone inondable permettra de définir les secteurs







<u>DEUX CHOIX :</u>

1/ Diagnostics réalisés en interne par le SMBGP ou EPCI-FP



- Un interlocuteur unique
- Visibilité du SMBGP
- Proximité avec la population sur le long terme
- Le discours de sensibilisation est contrôlé
- Prestation complète avec un suivi post diagnostic
- Moins onéreux

- Chronophage
- Nécessite la création d'un poste / stagiaire
- Formation du diagnostiqueur

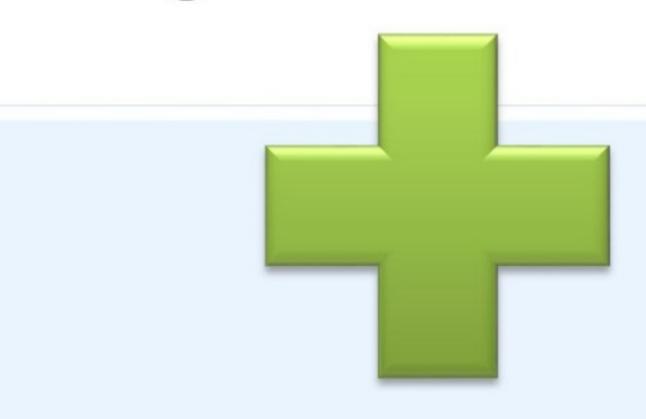
SMBGP ATELIER PAPI 06/2020

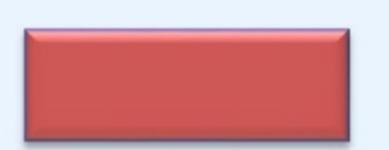




DEUX CHOIX:

2/ Diagnostics réalisés par un bureau d'étude (marché public)





- Méthodologie proposée par le prestataire
- Pas de recrutement
- Moins chronophage pour le SMBGP
- Une fois la prestation terminée, le BE ne répondra plus aux sollicitations des riverains
- Interlocuteurs multiples
- Vérification des rapports
- Nécessité de regrouper les diagnostics
- Coût

SMBGP ATELIER PAPI 06/2020



Selon vous, il est plus cohérent que les diagnostics de vulnérabilité soient réalisés ...







Autres diagnostics ...

 Réduire la vulnérabilité des établissements utiles à la gestion de crise (Mairies)

Financement: 50 % études + 40 % travaux

- Réduire la vulnérabilité des établissements sensibles
 - Etablissements de santé
 - Etablissements scolaire

Financement: 50 % études + 40 % travaux





<u>Autres financements ??</u>

- Dans le cadre où :
- Les études ACB ne permettent pas la construction d'un ouvrage (digue ou bassin écrêteur)
- Les hauteur d'eau faibles ne permettant pas l'utilisation des études ACB, car le coût des dommages est trop faible

L' EPCI-FP (et la commune ?) pourrait compléter le financement du Fonds Barnier afin de permettre à la population de se protéger contre les inondations à moindres frais.



A destination des EPCI-FP : Le complément de financement des mesures de réduction de vulnerabilité par les EPCI-FP vous paraît

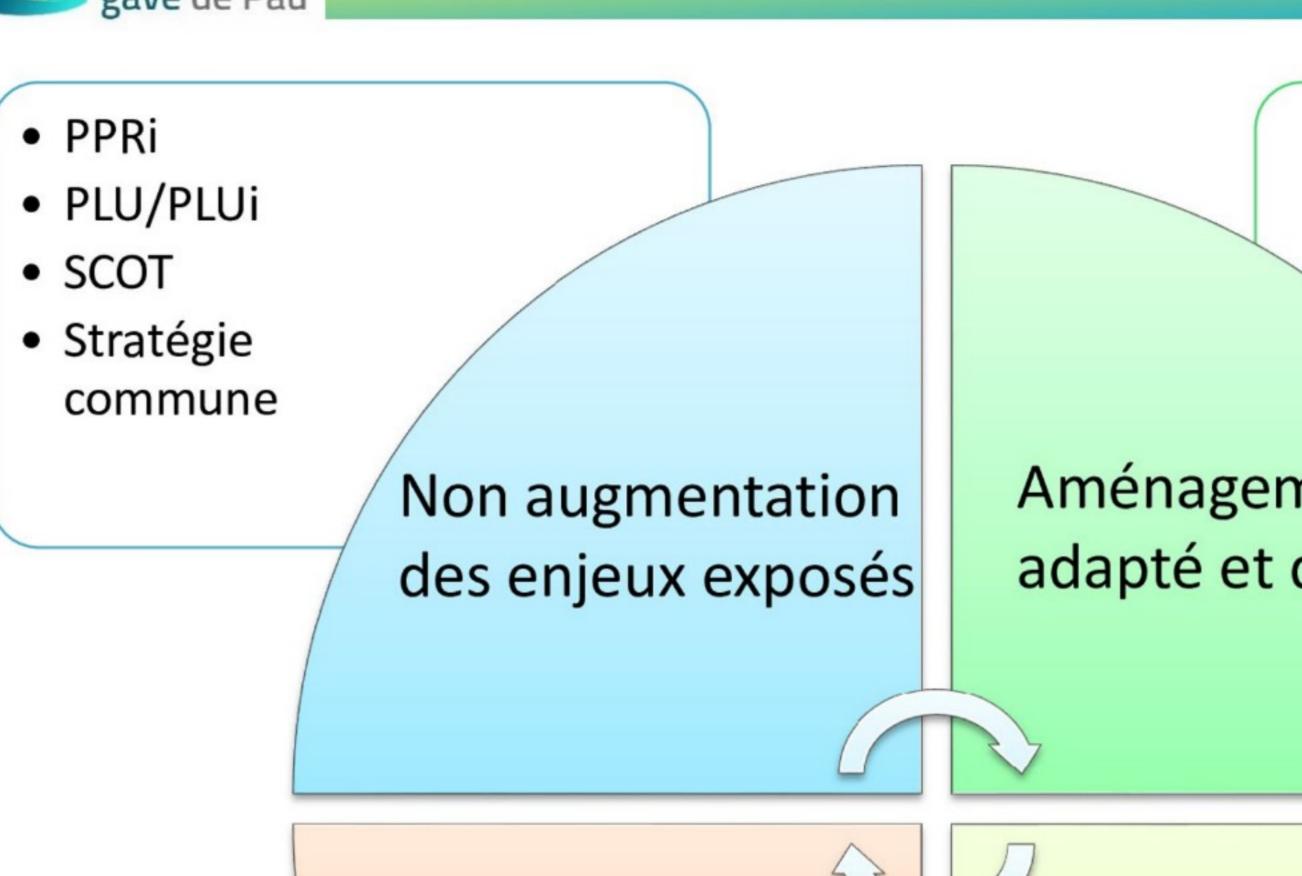












 Valoriser les espaces inondables

Rester attractif

 Renouvellement urbain

Aménagement adapté et durable

Innovations et ambitions

- Renouvellement urbain
- Concours architecte

Réduction de vulnérabilité

- Diagnostics et préconisations
- Travaux

AXE PAPI	Intitulé de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimé	Financement potentiel maximum	15
Axe 4:	Mise à jour des règlements PPRi	ETAT	0		
	Intégration des études hydrauliques dans les documents d'urbanisme	EPC-FP / Commune	0		
	Intégration des zones d'expansion de crues dans les documents d'urbanisme	EPCI-FP/ communes	0		
	Intégration des espaces de divagation dans les documents d'urbanisme	EPCI-FP/ Commune	0		
	Réaliser la note d'urbanisme à intégrer au dossier PAPI complet	EPCI-FP / SMBGP			
Axe 5:	Etude préalable d'opération programmée de réduction de la vulnérabilité des habitations en zone inondable	SMBGP		50 %	
	Etude diagnostic de vulnérabilité ERP	SMBGP		50 %	
	Travaux particuliers	Particuliers		80 %	020





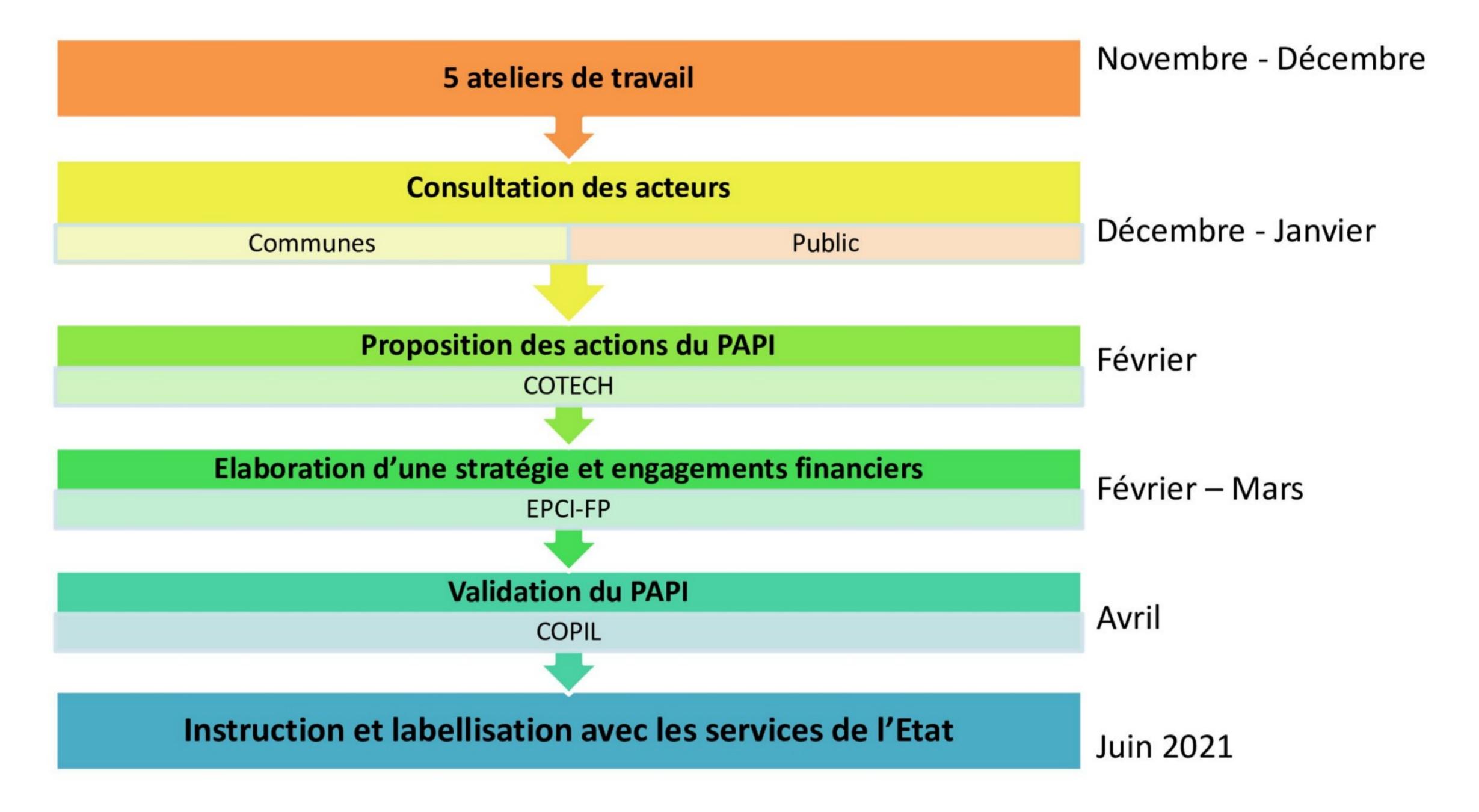


Axe 5:	Intitulé de l'action	Maître d'ouvrage	Coût estimé	Financement potentiel maximum
	Etude préalable d'opération programmée de réduction de la vulnérabilité des habitations en zone inondable	SMBGP		50 %
	Etude diagnostic de vulnérabilité ERP	SMBGP		50 %
	Travaux particuliers	Particuliers		80 %
	Travaux bâtiments publics	Collectivités		40%





<u>Calendrier</u>







adaptée merci pour cette réunion toujours parfaite &